

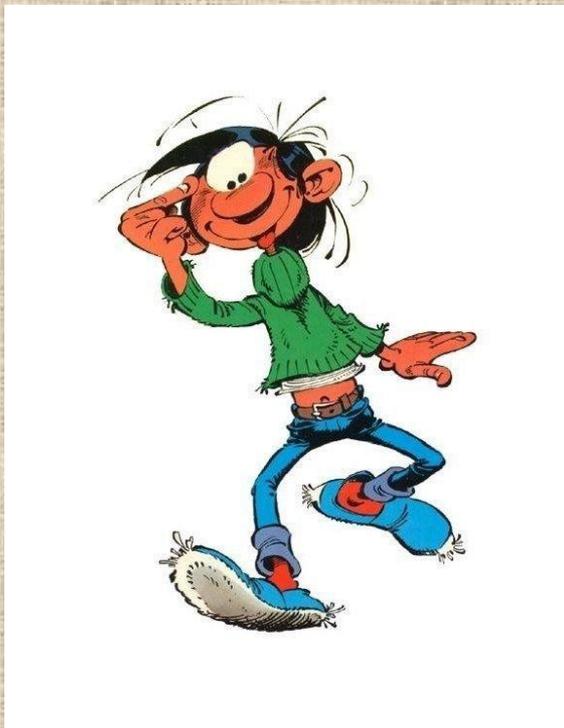
# BAC PRO 3 ANS

## LE CALCUL DES HORAIRES REGLEMENTAIRES

LES HORAIRES  
REGLEMENTAIRES SE  
CALCULENT SUR LA BASE DU  
BULLETIN OFFICIEL SPECIAL  
N°2 DU 19 FEVRIER 2009, QUI  
EST UNE SIMPLIFICATION DE  
L'ARRÊTE DU 10 FEVRIER  
2009.

LE PRINCIPAL PROBLEME  
AVEC CES NOUVELLES  
GRILLES HORAIRES C'EST  
QU'ELLES SONT  
« **TRIANNUALISEES** »  
C'EST-A-DIRE GLOBALISEES  
SUR LES 3 ANNEES DU  
CYCLE BAC PRO ET QUE  
LES ETABLISSEMENTS  
PEUVENT REPARTIR  
DIFFEREMMENT LES  
HEURES AU COURS DU  
CYCLE SELON DES BESOINS  
SPECIFIQUES.

COMMENT RENDRE SIMPLE DES HORAIRE S QUI SONT VOLONTAIREMENT COMPLIQUES?



L'ASTUCE C'EST DE  
RAMENER LES  
HORAIRE S A DES  
HORAIRE S  
HEBDOMADAIRE S!

PRENONS L'EXEMPLE D'UNE SECTION GA A 24 ELEVES.

IL S'AGIT D'UNE  
FILIERE TERTIAIRE,  
C'EST IMPORTANT  
CAR DEUX GRILLES  
EXISTENT...

GRILLE 1 : FILIERE INDUSTRIELLE

GRILLE 2 : FILIERE TERTIAIRE

LE NOMBRE D'ELEVES  
EST AUSSI UN  
CRITERE IMPORTANT;  
ON Y REVIENDRA  
PLUS LOIN...



LES SECTIONS GA SONT DES FILIERES TERTIAIRES DONC LE CALCUL SE FAIT  
A PARTIR DE LA GRILLE N°2 DU BO

ANNEXE 2: BAC PRO GRILLE HORAIRE ELEVE N°2

Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
<b>I - Enseignements obligatoires</b> incluant les activités de projet		
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité		
Enseignements professionnels	1152	384
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	152	50
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques	181	60
Langues vivantes (1 et 2)	349	116
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75 (1)
Total	2 606	868
<b>II- Accompagnement personnalisé</b>		
	210	70

Soit 2816 heures globalisées sur les 3 ans

Les élèves ont  
2606 heures  
d'enseignement  
sur les 3 ans

Auxquelles  
s'ajoutent les  
210 heures  
d'ACCP sur les 3  
ans

**Soit 33,5 heures  
d'enseignement  
hebdomadaire**

$$2816/84 = 33,5$$

Le tout sur 84 semaines de cours (l'élève a en plus 22 semaines de stage à effectuer)



**TOUS LES ELEVES DE FILIERE TERTIAIRE DOIVENT  
DONC AVOIR 33,5 HEURES D'ENSEIGNEMENT  
HEBDOMADAIRE QUELQUE SOIT L'EFFECTIF DE LA  
SECTION.**

**TOUS LES ELEVES DE SECTION INDUSTRIELLE DOIVENT  
AVOIR 34,5 HEURES CAR LE GLOBAL HORAIRE SUR LES 3  
ANS EST SUPERIEUR: 2 900 HEURES (ACCP INCLUS) AU  
LIEU DE 2816 HEURES EN FILIERE TERTIAIRE. SOIT 34,5  
HEURES HEBDOMADAIRE D'ENSEIGNEMENT POUR LES  
ELEVES D'INDUSTRIELLE QUELQUE SOIT L'EFFECTIF.**

MAIS CE N'EST PAS TOUT...



IL EST PREVU D'APPLIQUER  
A CES HORAIRE ELEVES  
DES VOLUMES  
COMPLEMENTAIRES QUI  
DOIVENT PERMETTRE DES  
DEDOUBLEMENTS.

CAMARADE, REGARDE L'ANNEXE 4...



## ANNEXE 4 VOLUME COMPLEMENTAIRE D'HEURES PROF

« Le volume complémentaire d'heures-professeur, prévu à l'article 5 de l'arrêté, permet les activités en groupes à effectif réduit et les activités de projet. Ce volume est calculé selon les règles précisées ci-dessous:

2 - Spécialités rattachées à la grille horaire n° 2:

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 11,5.

Pour les divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 5,75.

Une division isolée dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donne droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

CLASSE FILIERE  
TERTIAIRE A 24  
ELEVES

Base hebdomadaire de 33,5 heures



Volume complémentaire heures professeur

$$24/24 = 1$$

$$1 \times 11,5 = 11,5$$

11,5 heures complémentaires

$$33,5 + 11,5 = 45$$

**45 HEURES HEBDO PROF**



TA CLASSE DE SECONDE GA A  
24 ELEVES DOIT DONC AVOIR  
DANS LE TRMD 45 HEURES  
PROF MINIMUM. LES ELEVES  
ONT EUX MINIMUM 33,5  
HEURES DE COURS PAR  
SEMAINE.



MAIS LE RECTORAT DE CRETEIL REFUSE D'APPLIQUER LA LOI, IL Y A DE FORTES CHANCES POUR QUE TU N'AS PAS LES HORAIRES REGLEMENTAIRES...

SUR LE 93, CE SONT 2 000 HEURES DE DEDOUBLEMENTS QUI SONT AINSI VOLEES SOIT L'EQUIVALENT DE 111 ETP!

QUELQUES REPERES POUR LIRE  
RAPIDEMENT SON TRMD:

- CLASSE TERTIAIRE A 20: 43 H
- CLASSE TERTIAIRE A 24: 45 H
- CLASSE TERTIAIRE A 30: 47,8 H
- CLASSE INDUSTRIELLE A 20: 46 H
- CLASSE INDUSTRIELLE A 24: 48,3 H
- CLASSE INDUSTRIELLE A 30: 51,75 H

